

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

B.P. 02 Bétaré-Oya- Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BETARE-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD

Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 015/AONO/CBO/SG/CIPM/2019 DU 16 MAT 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MINI COMPLEXE COMMERCIAL A BOULI CONSTITUE D'UN MAGASIN DE
STOCKAGE, D'UN HANGAR DE 36 COMPTOIRS, D'UN BLOC LATRINE A 3 COMPARTIMENTS ET
D'UN PUIS EQUIPE DE PMH DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU
LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2019

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un *mini complexe commercial à Bouli constitué d'un magasin de stockage, d'un hangar de 36 comptoirs, d'un bloc latrines à 3 compartiments et d'un puits équipé de PMH* dans l'arrondissement de BETARE OYA, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

| | |
|--|---|
| <p>A. Magasin de stockage</p> <p>Lot 100 : Travaux préparatoires Lot 200 : Terrassement ; Lot 300 : Fondations ; Lot 400 : Maçonnerie - élévation ; Lot 500 : Charpente-Couverture ; Lot 600 : Menuiserie Bois - Menuiserie Métallique ; Lot 700 : Vitrerie ; Lot 900 : Peinture Lot 1000 : VRD ; Lot 1100 : Environnement.</p> | <p>B. hangar de 36 comptoirs</p> <p>Lot 100 : Travaux préparatoires ; Lot 200 : Terrassement ; Lot 300 : Fondations ; Lot 400 : Maçonnerie - élévation ; Lot 500 : Charpente-Couverture ; Lot 600 : Electricité ; Lot 700 : Peinture Lot 800 : VRD ; Lot 900 : Environnement.</p> |
| <p>C. Bloc latrines à 3 compartiments</p> <p>Lot 100 : Installation de chantier ; Lot 200 : Terrassement ; Lot 300 : Maçonnerie – et béton armé ; Lot 400 : Charpente-Couverture ; Lot 500 : Menuiserie Métallique ; Lot 600 : Plomberie ; Lot 700 : Peinture Lot 800 : VRD.</p> | <p>D. Puits équipé de PMH</p> <p>Lot 100 : Installation de chantier ; Lot 200 : Forçage ; Lot 300 : Couvèrge ; Lot 400 : Captage ; Lot 500 : Développement et essai de pompage ; Lot 600 : Aménagement de surface ; Lot 700 : Fourniture et pose de la pompe ; Lot 800 : Mise en service des ouvrages.</p> |

3- ALLOTISSEMENT

Sans objet.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire** le 08 JUIN 2019 à 12 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

V.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de vingt-cinq millions (25 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage le « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

3- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

4- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit un million dix-huit mille (1 013 000) francs ; tabli selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, gréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, délai incluant toutes les contraintes ventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/BO ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

BETARE OYA, le 16 MAT 2019

Le Maire de la Commune de BETARE OYA.



Adamou Ya Jinda